



# Mission locale

La Mission Locale du bassin d'emploi de Laval intervient sur un secteur géographique qui correspond à l'arrondissement de Laval.

Cette zone comprend les 20 communes de Laval Agglomération et dépasse ce territoire.

La Mission Locale est une structure associative conventionnée par Laval Agglomération.

Elle est chargée par Laval Agglomération et d'autres partenaires d'une **mission de conseil et d'accompagnement en matière d'orientation, de formation et d'emploi pour des jeunes de 16 à 25 ans**.

## Mode d'emploi et prestations de la Mission Locale

### Objectif

La Mission Locale a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à l'entrée dans leur 26<sup>e</sup> année) ayant besoin d'être aidés pour entreprendre ou poursuivre une démarche d'insertion professionnelle et/ou sociale, avec un objectif prioritaire, l'accès ou le retour à un emploi.

Avec ses conseillers spécialisés et les divers services qu'elle propose, la Mission Locale aide, concrètement, les jeunes à construire leur projet professionnel, à trouver la formation ou la qualification adaptée, à résoudre les problèmes sociaux ou matériels qui peuvent faire obstacle à leur recherche d'emploi, condition première d'une insertion durable.

### Chiffres clés

La Mission Locale, ce sont chaque année en moyenne :

- > Près de 6 000 contacts (visite, appel téléphonique, rendez-vous) auprès des services d'accueil,
- > Près de 3 000 rendez-vous avec les conseillers techniques, avec un délai d'attente le plus souvent inférieur à une semaine,
- > Environ 1 300 jeunes bénéficiant d'un accompagnement par un conseiller technique.

### Secteur géographique

La Mission Locale agit sur une zone géographique correspondant à l'arrondissement de Laval :

- > Intervention directe dans les 20 communes de Laval Agglomération,
- > Conventionnement avec l'association Alpine, pour la Communauté de Communes de Cossé-le-Vivien,
- > Conventionnement avec l'association Adel, pour la Communauté de Communes de Loiron,
- > Permanences à Évron pour le pays des Coëvrons, pour la Communauté de Communes du Pays de Montsûrs et pour le Pays d'Erve-et-Charnie,
- > Partenariat avec la P.A.I.O. (Permanence pour l'Accueil, l'Insertion et l'Orientation) de Château-Gontier sur le secteur de Meslay-du-Maine.

### Partenariat

La Mission Locale exerce une délégation de service public partagée entre l'État, les collectivités territoriales et locales.

Financée par ces collectivités et les ministères (avec le soutien du Fonds social européen), elle est chargée du **pilotage des politiques d'insertion décidées par l'État**.

Il lui revient de mobiliser tous les acteurs économiques et sociaux pour construire les partenariats et les complémentarités utiles aux actions pour l'emploi des jeunes.

La Mission Locale, délégation de la Région des Pays de la Loire, met en œuvre des **actions de pré-qualification, d'orientation, de découverte des milieux professionnels** et propose des actions individuelles d'évaluation (Bilans de connaissances et de compétences).

Le Département de la Mayenne apporte à la Mission Locale un financement lui permettant de résoudre certains problèmes (mobilité, santé, logement) rencontrés par les jeunes qui font l'objet d'un accompagnement.

La Mission Locale instruit les demandes de Fonds d'aide aux jeunes.

Suivant les compétences sociales et économiques qui leur sont déléguées, les structures intercommunales prennent, le plus souvent, le relais des communes dans le financement de la Mission Locale.

<http://www.laval.fr/au-quotidien/emploi/partenaires-et-associations/mission-locale>

## Missions : 4 types de prestations sont proposées

L'action de la Mission Locale est fondée sur la responsabilisation et la participation des jeunes qui peuvent trouver **3 types de services** :

### Accueil, information et orientation

Dès le premier contact, possibilité d'accéder aux espaces d'information et de documentation (livres, journaux, revues, cédéroms, sites Internet), aux offres d'emploi, être aidé dans la rédaction ou l'actualisation du CV.

### Conseil et appui ponctuel

Ce service aide à trouver la réponse à une demande précise qui doit être traitée concrètement et rapidement. 2 rendez-vous, parfois 3, avec un conseiller technique, dans un délai de 3 semaines, suffisent généralement.

### Accompagnement renforcé et contractualisé

Il fait l'objet d'un contrat avec un conseiller technique avec un objectif à atteindre. En contrepartie ce contrat permet une entrée facilitée dans certaines actions ainsi que des aides si nécessaire.

La Mission Locale peut aider à la résolution des diverses difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à un emploi :

- > Aides financières : fonds d'aide aux jeunes.
- > Aides à la mobilité : location de mobylettes, aide au permis de conduire.
- > Évaluation, orientation.
- > Accès à divers types de stages mis en place par la Région : orientation, découverte des métiers, pré qualification, qualification.
- > Lutte contre l'illettrisme.
- > Aide à la résolution des problèmes de logement.

## Actions en cours

### Quelques exemples

- > "**Parcours vacances**" permet à des jeunes engagés dans un parcours d'insertion et ayant un projet structuré de vacances de bénéficier d'une aide financière. C'est une action expérimentale et le nombre de places est limité.
- > **Aide au permis de conduire** (selon des critères définis).
- > **Parrainage** : conseils apportés par un cadre ou un chef d'entreprise à un jeune à la recherche d'un emploi.

## Partenaires et liens

- > [Communauté de Communes du Pays d'Évron](#) 
- > [Communauté de Communes du Pays de Loiron](#) 
- > [Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mayenne](#) 
- > [Conseil Régional des Pays de la Loire](#) 
- > [Pôle emploi](#) 
- > [Fonds social européen](#) 
- > [Conseil Général de la Mayenne](#) 
- > [Formation et emploi en Pays de la Loire](#) 

## Informations pratiques

### Les permanences

- > **Laval Agglomération** : 23 place du Général Ferrié - LAVAL

Horaires : Lundi - Mardi - Mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / Jeudi en continu : 9h à 17h30 / Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

+ permanences Bonchamps le vendredi après-midi : prendre rdv au 02 43 56 00 12

- > **Communauté de communes du Pays de Loiron** : Maison de Pays à Loiron

Permanences : Lundi après-midi, mardi matin et jeudi toute la journée. Tél. 02 43 56 00 12

- > **Communauté de communes des Coëvrons**

- Sur rendez-vous au 02 43 56 00 12

- Lieux de permanences :

- Evron : siège de la communauté de communes, avenue Raoul Vadepied, Mairie.
- Sainte Suzanne: Maison de pays
- Montsûrs : Mairie
- Relais des Services Publics

Pour en savoir plus :

- [Site internet de la Mission Locale](#) ↗

- [Facebook de la Mission Locale](#) ↗

VILLE DE LAVAL  
Place du 11 novembre  
CS 71327  
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ  
[0 800 00 53 53](tel:0800005353)  
(Numéro gratuit)  
[02 43 49 43 00](tel:0243494300) / [fax 02 43 49 43 26](tel:0243494326)  
[mairie@laval.fr](mailto:mairie@laval.fr)  
[Plan d'accès](#)